



CONDITIONS GÉNÉRALES – SAM SPORT ASBL

1. Inscriptions et Paiements

1.1 Préinscription & Inscription

L'inscription aux cours de natation devient effective uniquement après le passage au bureau auprès d'un responsable et le paiement d'un acompte de 50 % du montant total. Le formulaire de préinscription sert uniquement à faciliter l'inscription finale et ne rend en aucun cas l'inscription valable.

1.2 Exactitude du niveau lors des préinscriptions en natation

Lors des préinscriptions aux cours de natation, les parents doivent obligatoirement sélectionner le niveau correct de leur enfant en se basant sur la couleur du bonnet de l'année en cours.

En cas de fraude ou de fausse déclaration (par exemple : inscrire un enfant dans un groupe ne correspondant ni à son âge ni à son niveau réel, dans le seul but d'obtenir un créneau horaire précis), SAM SPORT se réserve le droit d'annuler immédiatement la préinscription, sans préavis.

En cas de doute concernant le niveau de l'enfant, les parents peuvent nous contacter :

- par e-mail : info@samsport.be
- ou se rendre directement au bureau, uniquement pendant nos heures de présence à la piscine ou durant les heures de permanence communiquées lors de la période d'inscription, à l'adresse suivante :
Piscine Louis Namèche – Rue Van Kalck 93, 1080 Molenbeek

Notre équipe est disponible pour accompagner les parents dans le choix du niveau le plus adapté.

Concernant l'attribution définitive des niveaux, l'équipe SAM SPORT évalue chaque enfant en début de saison selon ses propres critères pédagogiques.

SAM SPORT se réserve le droit de décider du niveau final de l'enfant, même si celui-ci appartenait déjà à ce niveau l'année précédente.

L'objectif est d'assurer une progression optimale, cohérente, progressive et sécurisée pour chaque enfant.



1.3 Paiement des cours de natation

Le paiement s'effectue comme suit :

- 50 % du montant total est à régler le jour de l'inscription, au bureau, à titre d'acompte (en espèces, par chèque sport ou par virement bancaire) ;
- 50 % restants doivent être réglés au plus tard le 31 octobre de l'année scolaire durant laquelle l'enfant est inscrit.

1.4 Retard ou non-paiement

En cas de solde non payé dans les délais, SAM SPORT se réserve le droit de refuser l'accès aux cours et, par conséquent, de désinscrire l'enfant, sans remboursement.

1.5 Fermeture exceptionnelle

En cas de fermeture liée à des travaux, une compétition ou toute autre raison indépendante de notre volonté, les cours seront rattrapés en fin de saison dans la mesure du possible, sauf cas de force majeure.

Selon la situation, les membres SAM SPORT pourront recevoir un bon à valoir, utilisable lors d'une future inscription. Aucun remboursement ne pourra être exigé.

1.6 Retard durant les cours de natation

En cas de retard, les parents ne sont pas autorisés à faire intégrer leur enfant dans un autre groupe sans en informer préalablement le responsable présent sur place. La décision finale appartient exclusivement au responsable SAM SPORT.

2. Enfants à besoins spécifiques (Natation)

Afin de garantir un encadrement adapté, il est obligatoire de prendre contact avec notre équipe avant toute inscription d'un enfant à besoins spécifiques.

Chaque demande sera étudiée en fonction :

- des besoins de l'enfant,
- des quotas disponibles,
- des ressources humaines et matérielles.

Merci de nous contacter via info@samsport.be.

Sans accord préalable écrit, SAM SPORT se réserve le droit de refuser l'inscription.



3. Santé, informations médicales et responsabilité

3.1 Fiche santé obligatoire

Toutes les informations médicales doivent être complétées exclusivement via la fiche santé lors de la préinscription.

Aucune information médicale ne sera traitée par e-mail ou par téléphone.

En cas d'omission volontaire ou involontaire, SAM SPORT décline toute responsabilité.

3.2 Médicaments

Le personnel de SAM SPORT n'est pas autorisé à administrer des médicaments, sauf autorisation écrite préalable envoyée à info@samsport.be.

4. Assurance

4.1 Assurance RC et accidents

Tous les participants sont couverts par l'assurance responsabilité civile et accidents de SAM SPORT durant les activités.

4.2 Assurance RC familiale obligatoire

Les parents doivent obligatoirement disposer d'une assurance responsabilité civile familiale, couvrant les dommages causés par leur enfant à des tiers.

4.3 Refus d'intervention de l'assurance

SAM SPORT peut refuser de faire intervenir son assurance si la responsabilité de l'ASBL n'est pas engagée, notamment en cas de non-respect :

- des consignes de sécurité,
- des règles internes,
- du règlement des infrastructures partenaires,
- ou en cas de comportement dangereux ou inapproprié.

Ne sont pas couverts :

- les dégâts occasionnés aux lunettes ;
- les objets ou vêtements laissés dans les vestiaires (vol, perte ou dégradation).



5. Annulation – Remboursements – Absences

5.1 Absences

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence aux cours de natation.

5.2 Maladie

En cas de maladie bénigne, aucun remboursement n'est prévu.

En cas de maladie grave, un bon à valoir pourra être accordé sur présentation d'un certificat médical attestant que l'enfant n'a pas pu participer aux cours de natation pendant plus de 3 mois.

Le bon à valoir sera calculé à partir de la date de réception du certificat médical. Un montant de 50 € de frais administratifs sera déduit de la valeur du bon.

5.3 Annulation par le participant

Toute annulation par le participant entraîne la perte totale de l'acompte et/ou du montant payé, sans possibilité de remboursement.

5.4 Changement de jour ou d'horaire

Aucun changement de créneau horaire n'est possible une fois l'inscription définitive validée.

5.5 Annulation par SAM SPORT

SAM SPORT peut annuler ou modifier une activité si :

- le nombre de participants est insuffisant,
- les conditions d'organisation ne sont pas réunies,
- les conditions climatiques l'imposent.



5.6 Force majeure

SAM SPORT n'est pas responsable des interruptions dues à :

- problèmes techniques,
- fermeture de piscine,
- intempéries,
- travaux,
- grève,
- décisions administratives.

Aucun remboursement ne sera effectué.

6. Comportement et respect

Tout comportement mettant en danger un participant ou un animateur peut entraîner une exclusion immédiate, sans remboursement.

La fraude, le non-respect du règlement, les insultes ou toute forme de violence (verbale ou physique), y compris de la part d'un parent, donnent à SAM SPORT le droit de :

- retirer immédiatement l'enfant des cours ou stages,
- refuser toute inscription future,
- sans aucun remboursement.

SAM SPORT n'est pas responsable du comportement des enfants et/ou des parents.

Le parent et/ou l'enfant peuvent être refusés par le maître-nageur ou par le personnel de la piscine, ce qui entraînera l'annulation immédiate de l'abonnement, sans remboursement.

7. Documents à compléter

- Les documents de mutuelle sont disponibles au bureau après paiement complet des cours de natation.
- Une attestation de présence est également disponible (non valable comme attestation fiscale).

Pour tout autre document, merci d'envoyer un e-mail à info@samsport.be.



7.1 Objets personnels – Vestiaires

- SAM SPORT décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels.
- Les vestiaires, qu'ils soient individuels ou collectifs, sont sous la responsabilité des parents.

8. Natation – Règles spécifiques

- Les parents doivent respecter strictement les horaires et consignes du maître-nageur.
- Tout retard répété peut entraîner la suspension du cours, sans remboursement.
- Une tenue de natation conforme au règlement de la piscine est obligatoire.
- Les parents doivent accompagner leur enfant jusqu'au rang formé par le moniteur.
- Les parents doivent être présents 5 minutes avant la fin du cours pour récupérer leur enfant.

SAM SPORT décline toute responsabilité si l'enfant :

- reste seul, s'habille seul ou est déposé en retard.

9. Photos et vidéos

Des photos et vidéos peuvent être prises à des fins de souvenirs et de communication. Pour refuser, merci d'envoyer un e-mail à info@samsport.be avec le nom et prénom.

10. Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles sont utilisées uniquement pour :

- la gestion des inscriptions,
- la facturation,
- la communication,
- la sécurité de l'enfant.

Aucune donnée n'est vendue ni partagée avec des tiers.

11. Acceptation

Toute inscription implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes Conditions Générales.